

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du lundi 7 octobre 2019 (salle d'arts visuels – GS Berliet)

Berliet et environs



SANDRINE JOSSE,
coprésidente habitante



ANTOINE CANADAS
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échange avec la police municipale

> RAPPEL : redéfinition d'une infraction et d'une incivilité

La plupart des incivilités sont des infractions, dès lors qu'elles dérangent ou troublent l'ordre public. Elles peuvent toutes être verbalisables. Les équipages de police municipale lors de leurs interventions jugent de la gravité de l'incivilité. La sanction pour une ivresse publique manifeste peut aller jusqu'au placement en cellule de dégrèvement et plus si outrage à agent, etc. Uriner sur la voie publique peut être passible d'une amende de 68€.

> RAPPEL : fonctionnement des caméras

Les caméras fonctionnent en permanence. Elles sont au nombre de 281 réparties sur la Ville. Une partie d'entre elles est réservée aux bâtiments publics par obligation légale. L'installation d'une nouvelle caméra dans un secteur doit faire l'objet d'une étude justifiée et nécessite l'accord de la Préfecture. Une caméra sera installée prochainement sur l'îlot A6 en cours d'aménagement. Coût d'une caméra : entre 8000 et 12000€. Les caméras filment en continu, et des agents visionnent et font des patrouilles vidéos sur tous les secteurs. Si un appel parvient au standard de la police, l'opérateur peut filmer en grand angle et zoomer en direct, afin de recueillir un certain nombre de détails, utiles à une éventuelle interpellation.

> Nuisances et incivilités liées à Amazon

Normalement une amélioration a dû se ressentir car les équipages de police patrouillent régulièrement et peu d'appel parviennent concernant ce dossier. Sur le secteur des Temps modernes, plusieurs verbalisations ont lieu tous les jours. Des pistes de travail sont à l'étude pour améliorer encore le problème que représente le stationnement des camionnettes. La Ville a rencontré les responsables de la plateforme afin que des sanctions soient appliquées à l'encontre des livreurs qui ne respectent pas les consignes.

> École Berliet : serait-il possible de renforcer la sécurité devant l'école car depuis septembre pas d'équipage en place tous les jours ?

La police municipale a été présente tous les jours depuis la rentrée, à quelques exceptions près lorsqu'ils étaient réquisitionnés sur d'autres secteurs. Les équipages continueront d'intervenir pour assurer la sécurité autour des abords de l'école (voiture en stationnement gênant pour piétons et poussettes, double file, etc...).

> Bilan des interventions sur le quartier Berliet, ces 6 derniers mois

Quelques chiffres indicatifs : 800 mains courantes, 157 appels reçus sur Berliet. Tous les appels donnent lieu à une intervention et la rédaction d'une main courante. La police municipale est à disposition des San-Priods 7j/7. Il est rappelé qu'il faut oser composer le 04 78 20 00 95 à toute heure, y compris la nuit, dès lors qu'une situation le justifie. L'appel restera anonyme.

Concernant les nuisances occasionnées par les chantiers, la réglementation autorise le démarrage des travaux à partir de 7h, et dès 5h du matin si autorisation préfectorale justifiée pour les besoins du chantier.

➤ Maison de quartier Berliet, présentation de la Directrice et de son équipe et programmation mise en place par la structure

- M^{me} Soad Clair (directrice de la MDQ) invitée à participer au conseil de quartier a été retenue par d'autres engagements et promet de venir avec son équipe au prochain conseil. M. Xavier Hedou, délégué

territorial Léo Lagrange et Mélanie Frésard, responsable du service Jeunesse de la Ville présentent la nouvelle structure qui a ouvert le 4 septembre dernier. La fédération Léo Lagrange est chargée de superviser l'ensemble des maisons de quartier de la Ville de Saint-Priest. Il précise que ces maisons sont un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, d'informations, de services et de découvertes pour tous les habitants de Saint-Priest et non pas exclusivement les habitants de Berliet.

- La Maison de quartier s'est pour le moment mobilisée pour organiser l'accueil de loisirs, prévu au départ pour 24 places, puis étendu à 48 places pour enfin proposer un maximum de capacité d'accueil de 68 places pour satisfaire la demande des familles. Le centre de loisirs accueille les enfants de 6 à 11 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires, au sein du GS Berliet.

- Malgré un démarrage un peu compliqué en raison d'une insuffisance de communication et de maillage entre la MDQ Diderot et la nouvelle maison de quartier, les inscriptions ont été bouclées très vite. Quelques familles sont inscrites en liste d'attente. Les conseillers de quartier préconisent pour le futur de prévoir une période de préinscription avec confirmation par mail.

- L'objectif dans les mois à venir sera pour l'équipe d'être à l'écoute des habitants afin de construire « leur » maison de quartier. Les habitants peuvent et doivent être force de proposition.

- L'inauguration de la Maison de quartier devrait avoir lieu le 6 novembre, en fin d'après-midi.

➤ Retour d'expérience sur les vernissages des 3 juillet et 27 septembre de l'IME Pierre de Lune

- M^{me} N'Guyen, directrice de l'institut médico-éducatif Pierre de Lune, a été invitée à participer au conseil pour faire un point concernant l'appel à solidarité lancé les 3 juillet dernier, en salle Mosaïque et ce 27 septembre dernier au Château, afin d'aider l'IME à financer le coût de la climatisation qui a été installée dans leurs locaux.

- Les jeunes en situation de handicap ont réalisé des toiles en atelier peinture qui ont été exposées et proposées à la vente.

- Ces expositions ont été globalement peu

fréquentées malgré la présence de conseillers de quartier et de quelques entreprises mais le bilan reste positif et très enrichissant. 20 tableaux ont été vendus et 2500 € ont été versés au profit de l'IME.

➤ Bilan des groupes de travail par les référents et échanges. RAPPEL : LES GROUPES DE TRAVAIL SONT OUVERTS AUX HABITANTS

> Fibre et antennes

La fibre à Berliet a été installée en réseau aérien. Actuellement 80% des demandes ont abouti. Les travaux seront terminés d'ici fin 2020.

La Ville continue à suivre le déploiement de la fibre avec SFR et possède une cartographie détaillée. Les habitants en attente d'éligibilité sont invités à vérifier le site de SFR car la base d'adresses est mise à jour au fur et à mesure de l'avancée des travaux <https://www.sfr.fr/box-interne/test-eligibilite-adsl-vdsl-fibre.html> ainsi que le site d'Orange avec une carte <http://reseau.orange.fr>, couverture du territoire/carte de couverture fibre et les sites d'éligibilité multi-opérateurs <http://www.wariase.com> et <http://www.degrouptest.com> sur lesquels ils trouveront tous les renseignements nécessaires pour contacter les opérateurs de votre choix. Quelques problèmes subsistent (dysfonctionnement sur câbles aériens, bugs fréquents, armoires ouvertes, etc...) que vous pouvez faire remonter auprès du service démocratie locale et Proximité qui servira de correspondant.

Un nouvel opérateur est à présent possible sur Saint-Priest car SFR a signé une convention avec FREE.

> Fête Berliet

Les conseillers de quartier qui animent ce groupe de travail échangeront très bientôt sur le thème de la prochaine fête d'été, sur le secteur Berliet.

> Îlot A6

- Le parking de 48 places, est opérationnel depuis le 4 octobre dernier. Cet aménagement de 5500 m², proposera à terme en plus du parking, une aire de jeu pour enfants, adolescents et adultes, bordée d'une sente paysagée. Une barrière sera installée côté nord.

- Les travaux devraient être terminés en février 2020.

- Les conseillers de quartier proposent que le stationnement soit réglementé en zone bleue pour 50% des emplacements.

- Ils proposent également à la Ville de dénommer cet îlot, en choisissant parmi la liste de noms proposés par les habitants à l'occasion de la Fête Berliet le 1^{er} juin dernier.

> Transports

- Ce groupe de travail a désormais un référent pour poursuivre la démarche notamment en termes de fréquence de passage des bus. Un courrier a été adressé à la Ville et au Sytral.

- Un abri bus a été installé sur l'avenue C, place Spielberg, côté nord. Le second, côté sud, face à la crèche est en attente car l'état du quai ne permet pas une implantation immédiate.

- Les bornes des 2 stations Vélo'v ont été installées, l'une 8^e rue, près de la place Spielberg, l'autre au parc Technologique, face à l'arrêt du tram. Ces stations hébergeront chacune 20 vélos nouvelle génération.

- Un habitant fait remarquer que les circuits que les cyclistes empruntent pour rejoindre Vénissieux, notamment par la rue Pierre Cot, restent à améliorer. Plusieurs aménagements sont possibles et souhaitables pour sécuriser les ronds-points et permettre ainsi une meilleure cohabitation des bus et cyclistes, notamment.

> Marché Berliet

- Ce marché compte aujourd'hui 3 ou 4 forains et s'essouffle un peu, faute de clientèle et les recettes des forains sont très basses, excepté pour le fromager et le traiteur qui propose des plats cuisinés. La décision de maintenir le marché doit entraîner une réelle synergie de part et d'autre. La clientèle doit fréquenter le marché et se montrer demandeurs, les forains doivent soigner l'offre pour fidéliser une clientèle. Cette dynamique permettra d'installer réellement le marché et le pérenniser dans le temps.

- Un nouveau point sera fait pour rechercher de nouveaux étals afin de compléter l'offre marchande.

> Stationnement / Sécurité

- Le tableau de bord tenu par le service Démocratie locale est enrichi régulièrement par les requêtes des conseillers de quartier, recueillies pendant les réunions, ou résultant de visites ou de groupes de travail tout au long de l'année. C'est le cas du groupe de travail Sécurité stationnements qui a fait remonter au service DL de nombreux points à améliorer sur la cité historique ainsi que sur les rue Romy Schneider et Henri Germain.

Ces requêtes vont être étudiées, suivies, relancées et priorisées, selon les domaines de compétence et le caractère d'urgence.

Ce groupe de travail se réunira à nouveau en novembre.

- Les habitants présents disent manquer d'information sur les travaux faits par la Métropole.

> Point d'actualité sur l'Impasse d'Auvergne

- L'impasse d'Auvergne se situe de l'autre côté de la voie ferrée et est cantonnée entre la voie ferrée et le chemin du Charbonnier en partie à sens unique.

- Des nuisances subsistent malgré les mesures qui ont été prises notamment pour réduire la vitesse, limitation à 30 km, voie rétrécie pour laisser la priorité à l'impasse d'Auvergne, sorties de camions Naviland Cargo sur la rue du Beaujolais, etc).

- Une nouvelle rencontre a eu lieu entre la Ville et le responsable des 12 box de la plateforme concernant les nuisances sonores que supportent les riverains afin d'améliorer la cohabitation entre les deux.

- Il a été convenu d'autoriser les équipages de police municipale à rentrer sur le site et également d'évacuer les véhicules épaves vers Naviland Cargo.

- L'enrobé des parkings sera refait. Les bouches à clé très bruyantes, sur le chemin du Charbonnier seront également reprises prochainement.

➤ Présentation de l'Association Culturelle et Sportive Berliet et premier bilan

Cette nouvelle association a été créée le 1^{er} avril 2019 et vient en complément de l'offre proposée par la Maison de quartier.

Les activités mises en place font suite à l'enquête menée auprès des habitants, et sont ouvertes à tous les habitants de la Commune, offrant ainsi à la maison de quartier une mixité géographique intéressante. On compte à ce jour 60 adhérents, répartis dans les activités culturelles et sportives ados et adultes et les activités enfants. Parmi elles, club lecture, atelier couture, Qi Gong, Zumba, soutien scolaire et remise à niveau lycéens, Bric'o'art et aide aux devoirs enfants et ado (à présent complet).

Une réflexion est en cours pour organiser des stages à destination des jeunes, pendant les vacances scolaires (prévention routière, addictions, conduites à risque).

➤ Informations mairie

• **Programmation TTA** : voir le site www.theatretheoargence-saint-priest.fr

• **Samedi 23 novembre** : de 14h30 à 17h30, fête de l'arbre, au parc Mandela.

> Retrouvez les événements sur le site de la ville www.ville-saint-priest.fr

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGULHAS M.D., **ANTON S.**, **ARRIGONI M.**, BANZY C., BOURCHANY Y., CONTE L., **CUISSARD G.**, CUISSARD R., DIMITRESCO R., **EL GHARRABI H.**, GARCIA A., HIDALGO L., JOLIVET J., **JOSSE CORDONNIER S.**, **KALAYCI P.**, **KHEZZARI C.**, KHEZZARI A., LAMBERT A., **MACARI D.**, **MARTEORELL S.**, MILLE D., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., PEYQUET J., RETY C., REVERDY L., SAHOULI F., **SALMON V.**, SEMINARA G., **TEIXEIRA M.**

